

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°234 du Jeudi 18 Janvier 2024

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Can de handball séniors
hommes Egypte 2024

Les Diables-Rouges se sont
inclinés, dès le premier jour,
face aux Lions indomptables

 (P.12)

Cour suprême

L'audience solennelle de rentrée
judiciaire marquée par la présence
du Chef de l'Etat, et pour cause...



Le Président Denis Sassou-Nguesso a dénoncé les
maux qui minent la justice congolaise.

 (P.3)

Commentaire

**Le franc Cfa
est-il en perte
de vitesse, après
sa dévaluation
d'il y a 30 ans**

 (P.9)

Littérature

Marcel Julmard Ongoumaka Yandza
a présenté son roman, «Le génie et la sorcière»

 (P.10)

Vœux à la presse du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

**Philippe Mvouo
annonce trois
grands rendez-vous
de travail avec
les médias**

Le C.s.l.c va lancer, à partir de février pro-
chain, deux campagnes d'envergure contre
les dérapages des réseaux
sociaux et sur la publicité...

 (P.7)



CANAL+
CAN

CANAL+
COUPE D'AFRIQUE
DES NATIONS
CÔTE D'IVOIRE 23

**TOUT
POUR LA
CAN!**

LE DECODEUR HD
1 000 F.CFA
TTC*
A PARTIR D'EVASION
INSTALLATION OFFERTE

REABONNEZ-VOUS**
15 JOURS
OFFERTS
A TOUT CANAL+

Projet Kobikisa

Le plan de travail annuel budgétisé

Les membres du Comité technique de l'Unité de gestion du Projet de renforcement du système de santé, dénommé Projet Kobikisa, se sont réunis en session bilanciel, le jeudi 11 janvier 2024, à Brazzaville, sous les auspices de leur président, le prof Henri Germain Monabéka, assisté du coordonnateur du projet, le Dr Darius Mbou Essié. Au cours de cette session, ils ont validé le rapport d'activités de l'année 2023 et présenté le plan de travail annuel budgétisé 2024.

Financé par l'Ida (Association internationale de développement), une filiale du groupe de la Banque mondiale, le Projet Kobikisa vise à appuyer le gouvernement à répondre aux besoins sanitaires immédiats de la population, en améliorant l'accès aux services de santé essentiels, en particulier par les pauvres. Le projet soutient la formation des services de santé maternelle et infantile de qualité, à travers l'approche F.b.p (Financement basée sur la performance), destinée à améliorer la mise en œuvre de la politique de gratuité des soins pour les pauvres. L'objectif du projet est d'augmenter la qualité



Le presidium pendant la ceremonie d'ouverture du Projet Kobikisa.

des services reproductifs dans les trois différentes composantes: «la première porte sur le cofinancement du Projet F.b.p et le soutien à la mise en œuvre de la politique de la gratuité des soins de santé dans toutes les structures sa-

nitaires du Congo, au profit des femmes enceintes et des enfants, ainsi que des exceptions sur les frais des ménages les plus pauvres. La composante 2 est de soutenir la gouvernance publique, la gestion des finances publiques

sectorielles et le renforcement du système de santé. Et la composante 3 est pour la gestion et le suivi du projet. Elle assurera la gestion et la mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente du projet. Le taux global de réalisation physique des activités est de 47% et le taux d'exécution financière de 37% pour un taux de décaissement de 21% au 30 septembre 2023», a fait savoir le coordonnateur du projet.

Le plan de travail et le budget annuel validés couvrent l'année 2024. «Il s'agira pour cette année, de mettre en œuvre la politique de la gratuité des soins de santé dans toutes les structures sanitaires au profit des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que des exceptions sur les frais des ménages les plus pauvres», a déclaré le Dr Mbou Essié.

Urbain NZABANI

Collectivités locales

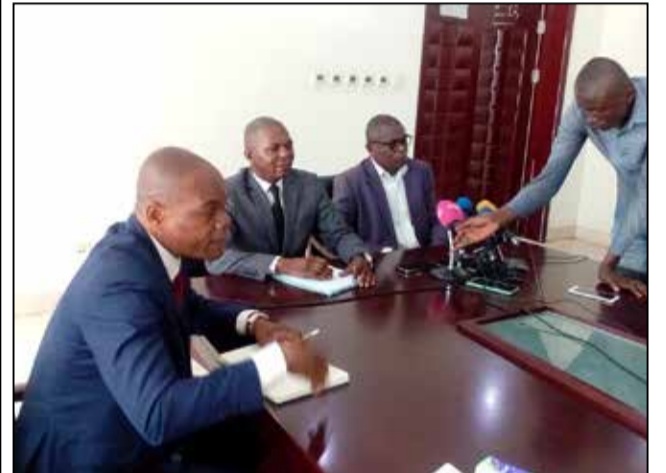
Les syndicats chez le ministre délégué

Juste Désiré Mondélé, ministre délégué à la décentralisation et au développement local, a reçu, mardi 16 janvier 2024, à son cabinet de travail, une délégation de l'Usymco (Union des syndicats des maires du Congo), conduite par son président, Bertin Essami, et le secrétaire général de la C.s.t.c (Confédération syndicale des travailleurs du Congo), Bello Bellart. Les deux parties ont procédé à l'évaluation du communiqué final sanctionnant la reprise des travaux de négociation avec le gouvernement signé le 16 août 2023, le processus de mise en place du guichet unique de paiement, la situation des pompes funèbres municipales de Pointe-Noire, la situation des agents municipaux de Dolisie et la situation des agents territoriaux retraités non-pensionnés.

Projet Bacasi (Département des Plateaux)

La première mission d'évaluation attendue en fin janvier

Dans une conférence de presse animée samedi 13 janvier 2024, au Ministère de la justice, à Brazzaville, Justin Assomoyi, directeur général de la promotion des peuples autochtones, et Roch Euloge Nzobo, coordonnateur du C.d.h.d (Centre des droits de l'homme et de développement), ont édifié les journalistes sur le processus de consultation mené conformément à la loi 05/2011, dans le cadre du Projet Bacasi. Cette loi stipule, en son article 12, que «l'Etat reconnaît les villages autochtones dans le processus de création des entités administratives locales». Elle garantit ainsi la protection et la promotion des populations autochtones en République du Congo. C'est dans cette perspective qu'une direction générale pour la promotion des peuples autochtones a été créée au sein du Ministère de la justice.



Les membres du comité consultatif pendant la conférence de presse.

Lancé en 2021 et financé par Total Energies, le Projet Bacasi, mis en œuvre par F.n.c (Forest neutral Congo), se réalise dans la réserve foncière de l'Etat, entre la Léfini et Ngo-centre. On va y planter des arbres pour faire pousser une forêt, en vue, pour le Groupe Total énergies, non pas de viser la commercialisation des crédits carbone qui en seront issus, mais d'abord de compenser ses émissions de gaz à effet de serre issues de ses activités pétrolières au large du Kouilou. L'objectif du projet est le développement durable d'une zone de 55 mille hectares comprenant un massif d'arbres sur 38 mille hectares en dix ans ainsi que deux mille hectares d'agroforesterie gérés avec les populations locales. La première mission d'évaluation sur le terrain est attendue vers la fin de ce mois de janvier, pour s'assurer si le cahier des charges a été respecté.

L'investissement est de l'ordre de 250 millions de dollars (soit environ 150 milliards de francs Cfa). Il va générer environ 1.200 emplois directs et 200 emplois indirects, et il impactera entre 7.000 et 10.000 personnes. Ce projet permettra ainsi l'émergence d'une économie verte, la diversification de la filière forestière, le reboisement des essences forestières, etc. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Bacasi («Batéké carbon sink»), le gouvernement a mis en place un comité consultatif composé des représentants du Ministère de la justice, du Ministère de l'environnement, du Ministère de l'économie forestière et de la société civile, afin d'accompagner les populations autochtones dans la prise en compte de leurs doléances.

Il a fallu au gouvernement de rattraper ce qui devrait être fait au commencement du projet, notamment prendre en compte les populations autochtones, conformément aux normes internationales et celles édictées par la Banque mondiale. Plus de 70 milles hectares sont réservées à ce projet et les populations n'ont plus droit à faire travaux champêtres. Pour un hectare de perdu, le paysan gagne trois hectares que le projet offre à celui-ci. Les communautés ont demandé au projet l'électrification de leurs villages, l'installation des moulins à fougou, des baches à eau et de dépôts pharmaceutiques. 30 personnes travaillent dans le projet et ont vu leurs conditions de vie être améliorées. La durée du projet est de 60 ans et participe à la lutte contre les changements climatiques.

Le projet a prévu un plan d'action spécifique en faveur des populations autochtones. Il sied de souligner «qu'il n'y a pas de discrimination entre les autochtones et les bantous, tous sont gérés au même pied d'égalité», a fait savoir Justin Assomoyi.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

05.628.4245 / 05.543.12.06 / 06.928.4245
 @contact@hotelsaphirbrazza.com
 reservation@hotelsaphirbrazza.com
 Hotel Saphir

Cour suprême

L'audience solennelle de rentrée judiciaire marquée par la présence du Chef de l'Etat, et pour cause...

Mieux vaut tard que jamais. La Cour suprême a lancé, pour la première fois, lundi 15 janvier 2024, au Palais des congrès de Brazzaville, la tradition de la rentrée judiciaire, à travers une audience solennelle, présidée par son premier président, Henri Bouka, en présence du Président de la République, Président du Conseil supérieur de la magistrature, qui y est intervenu, à travers un message. A cette occasion, Henri Bouka a présenté le rapport des activités réalisées par les différentes catégories de juridictions sous tutelle durant l'année écoulée. Mais, la solennité de cette audience a été marquée par la lutte contre les anti-valeurs au sein de la magistrature, pour une justice équitable. Dans l'assistance, il y avait les autorités nationales, notamment les président des deux chambres du parlement, Pierre Ngolo (sénat) et Isidore Mvouba (Assemblée nationale), le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Colinet Makosso, le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, les présidents des institutions constitutionnelles et des leaders religieux.



Henri Bouka, premier président de la Cour suprême

Ouvrant l'audience solennelle de la Cour suprême, la première du genre après 62 ans d'existence, Henri Bouka a rendu hommage à ses prédécesseurs déjà dans l'au-delà, notamment Charles Assemekang et Placide Lenga. Dans son rapport d'activités, il ressort, entre autres que, durant les deux dernières années, le système judiciaire a rendu, au total, 1.154 arrêts et traités sur 1.830 affaires soumises; 9.141 affaires ont été jugées dans les Tribunaux de grande instance et 1.156 affaires dans les tribunaux de travail. Concernant la déclaration de patrimoine, la Cour suprême a reçu 73 déclarations de patrimoine. De ce rapport, on retient aussi l'organisation par la Cour suprême, des sessions de formation destinées aux magistrats. Le premier président de la Cour suprême a, ensuite, longuement insisté sur le travail et l'éthique et la déontologie des magistrats.

Dans son message, le Président Denis Sassou-Nguesso a demandé à l'ensemble de la sphère judiciaire nationale, à s'impliquer davantage dans l'organisation du travail, afin de contribuer à la modernisation du système judiciaire. «Pour cette année judiciaire, je souhaite que s'intensifie l'effort de modernisation de notre système judiciaire, par entre autres, une meilleure organisation du travail au sein des cours et tribunaux. J'ose croire que les faiblesses déplorées au niveau de l'effort au travail comme plan strictement éthique et moral, ne seront plus que de simples et lointains mauvais souvenirs à jamais révolus. La justice doit prendre sa juste place dans la grande œuvre nationale de construction de l'Etat de droit», a-t-il déclaré. Il a également appelé la



Une vue de l'audience de la Cour suprême, en présence du Chef de l'Etat (à g.)

Cour suprême à avoir une doctrine claire résultant de l'application et de l'interprétation conforme des lois. De ce fait, elle doit publier ses arrêts, afin que les juridictions d'instance et d'appel les connaissent, s'en imprègnent et s'en servent pour donner une image harmonisée et régulée de la justice congolaise.

Le Président de la République a aussi demandé aux magistrats de la Cour suprême de «combattre la lenteur qui érode l'image de la justice et ronge sa notoriété. Et qui, si l'on n'y prend pas garde, peut ruiner sa crédibilité devant l'opinion». Il s'en est pris aussi à certains huissiers de justice qui excellent dans les antivaleurs et la médiocrité et qui vont jusqu'à saisir les comptes en banque des parties perdantes. Pour le Chef de l'Etat «ce genre de comportements qui n'honorent guère le système judiciaire a conduit, dans d'autres lieux, à la ruine de l'économie nationale (...) Tout comme le magistrat, l'huissier de justice doit être un homme d'honneur, respectueux des lois et règles de son métier». Ainsi, il a invité la Cour suprême à ratisser plus large quant à l'amélioration du climat des affaires. «Ici, je construis le socle de confiance et de mobilisation des investissements étrangers en



Théophile Mbtsi, procureur général près la Cour suprême.



Maître Claude Coelho, bâtonnier national.

faveur du Congo. C'est la responsabilité du pouvoir judiciaire qui n'a que trop porté préjudice à l'image et à la crédibilité de notre pays, vis-à-vis des partenaires au développement», a fustigé Denis Saou-Nguesso. Et d'ajouter «le désintéressement, l'impartialité et l'équité sont et doivent demeurer de tout temps et en toute circonstance le

crédo du juge». «Je déclare avoir pris bonne note de vos orientations». C'est par ces propos qu'Henri Bouka a clos la première audience solennelle marquant la rentrée judiciaire de la plus haute juridiction du Congo. Rendez-vous a été pris le 15 janvier 2025, pour la prochaine audience solennelle.

Hervé EKIRONO

Editorial

Continuer dans cette lancée!

Pour tout dire, il faut remercier le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, pour son implication personnelle, dans le respect strict du droit, à l'édification d'un pouvoir judiciaire débarrassé des vices et autres anti-valeurs qui le gangrènent pitoyablement, depuis quelques décennies. Sa présence à l'audience solennelle de début d'année judiciaire 2024 de la Cour suprême, présidée par son premier président, Henri Bouka, est un message fort qui donne du poids aux propos qu'il a tenus à l'endroit des magistrats. Certains de ses compatriotes pensent qu'en participant à cette audience, le Chef de l'Etat tombe sous le coup de l'ingérence dans les affaires du pouvoir judiciaire. Ce qui n'est pas vrai. Car, la notion de séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) au sein d'un Etat, inspirée par les philosophes européens, suivant son évolution, s'applique dans leurs contenus et non dans leur organisation administrative.

Dans notre Constitution, le Président de la République, institution faitière de la vie institutionnelle nationale, est à la fois Chef suprême des armées, Président du Conseil des ministres, Président du Conseil supérieur de la magistrature et il a seul le pouvoir de convoquer le parlement en congrès. La nécessité du fonctionnement administratif de l'Etat a voulu ainsi, pour que le principe de la séparation des pouvoirs ne soit pas un facteur de blocage du fonctionnement performant de l'Etat. (Le Président de la République est garant du fonctionnement régulier des pouvoirs publics et de la continuité de l'Etat) (Article 168 de la Constitution). De telle sorte qu'en matière judiciaire par exemple, les magistrats sont indépendants dans le dire du droit. C'est à ce niveau que s'applique le principe de la séparation des pouvoirs. Le Chef de l'Etat ne peut pas s'immiscer dans l'interprétation du droit par les magistrats. C'est leur pouvoir absolu. Par contre, le comportement des magistrats, leurs conditions de travail, leur façon de travailler et d'interpréter le droit, tout ça, c'est jugés par une institution constitutionnelle, le Conseil supérieur de la magistrature, que le Chef de l'Etat préside et qui a pour mission de statuer «comme conseil de discipline et comme organe de gestion de la carrière des magistrats» (Article 171). Il ne faut pas oublier que la loi fondamentale prescrit à la justice la mission de «statuer sur les litiges nés entre les citoyens ou entre les citoyens et l'Etat et que les juges ne sont soumis dans l'exercice de leurs fonctions, qu'à l'autorité de la loi» (Article 168). Et le Chef de l'Etat se pose en garant de l'indépendance des magistrats. La Constitution lui donne le pouvoir de grâce.

C'est donc rassurant pour les citoyens que nous sommes, de voir le Président du Conseil supérieur de la magistrature, prendre à bras le corps la question de l'éthique de nos magistrats, pour établir dans le pays, une justice équitable et responsable. «Une justice libre, indépendante, juste et équitable, rendue par des magistrats, à tous égards, dignes de confiance, demeure une quête permanente qui privilégie uniquement le triomphe de la règle de droit», comme l'a dit si pertinemment le Chef de l'Etat. C'est beau à entendre, ce serait encore plus beau à voir dans la réalité. Notre système judiciaire est trop influencé par l'argent (corruption), malgré l'augmentation des salaires des magistrats depuis la Transition flexible, et par les interférences politiques. A cause de la corruption, l'affairisme et la politique ont gagné les prétoires, les parquets et les salles d'audience, avec pour conséquence un service public de justice souvent éloigné du droit et même du bon sens humain. L'audience solennelle de début d'année judiciaire 2024 sera historique, si ce qui y a été dit est appliqué. Pour nous, pauvres justiciables, notre espoir est de voir le Chef de l'Etat continuer dans cette lancée, c'est son sacerdoce. A force de répéter les bonnes choses, il finira par changer les comportements de ses compatriotes.

L'HORIZON AFRICAIN

Coopération Congo-France

Signature d'une convention de financement pour le projet d'adéquation formation-emploi

Une convention de financement a été signée entre le Congo et la France, pour le projet de renforcement de l'adéquation formation-emploi, dénommé Projet Mosala (terme lingala signifiant travail). La cérémonie de signature de cette convention a eu lieu mardi 9 janvier 2024, au cabinet du Ministère de l'économie et des finances, à Brazzaville, entre le ministre de l'économie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, l'ambassadeur de France, Mme Claire Bodonyi, et la directrice adjointe de l'A.f.d (Agence française de développement), Mme Marie Dubuffet. C'était en présence de l'ambassadeur de l'Union européenne, Giacomo Durazzo, et du ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi Hugues Ngouélondélé.

D'un coût de 10,3 millions d'euros, soit plus de 6 milliards 776 millions de francs Cfa, le Projet Mosala est financé à travers le C2d (Contrat de désendettement et de développement). D'une durée de quatre ans et placé sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère en charge de la jeunesse, ce projet vise à accompagner les jeunes congolais dans leur parcours d'insertion professionnelle et à couvrir les besoins des employeurs en ressources humaines qualifiées, notamment dans les filières clés de la diversification économique du pays, en réduisant les inégalités femmes-hommes en matière d'accès à un emploi de qualité.

Il soutiendra l'insertion professionnelle d'au moins 5.000 jeunes dont 50% de femmes, par un accès facilité à l'information sur le marché du travail et à la formation dans des domaines porteurs, grâce à des ap-



La signature de la convention.



Après la signature de la convention.

pels à projets du F.o.n.e.a (Fonds national pour l'employabilité et l'apprentissage). A travers ce projet, les services publics de l'emploi et de la formation qualifiante seront renforcés et outillés pour mieux informer, orienter et accompagner les jeunes, diplômés ou non, vers un emploi de qualité. A ce propos, il est prévu l'ouverture des antennes sur tout le territoire national, pour atteindre tous les jeunes congolais.

Pour la diplomate française, le travail conjoint mené permettra à ce nouveau financement d'impacter positivement la jeunesse congolaise, en lui ouvrant davantage d'opportunités d'emplois. «Ces signatures marquent un nouveau temps fort de notre partenariat structurant, en cours depuis plusieurs années, en matière de développement humain, plus particulièrement dans le secteur de l'emploi, secteur si stratégique dans le cadre du P.n.d (Plan national de développement) 2022-2026», a dit Mme Claire Bodonyi, dressant le tableau peu reluisant de l'accès à l'emploi pour les jeunes congolais. «Les difficultés, pour les Congolais, d'accéder au marché du travail et à un emploi formel se sont fortement amplifiées entre 2015 et 2022. Ainsi, la part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation a doublé et représente maintenant plus d'un tiers des 15-29 ans», a-t-elle souligné.

Saluant l'excellence des relations entre le Congo, l'Union européenne et la France, le ministre de l'économie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, s'est félicité de cet engagement du gouvernement français, en raison de sa contribution significative à la résolution de l'équation formation-emploi, qui constitue non seulement un des chevaux de bataille du gouvernement congolais, mais aussi un des axes prioritaires du projet de société du Président de la République, Denis Sassou Nguesso, «Ensemble, poursuivons la marche».

Jean-Baptiste Ondaye a, par ailleurs, appelé à une grande mobilisation de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre de ce projet, pour garantir sa réussite. Il a exhorté particulièrement, les gestionnaires du projet à l'exécuter avec professionnalisme, dévouement et patriotisme.

Urbain NZABANI

PROPOS D'ÉTAPE

Faire ou ne pas faire?

Non, telle n'est plus la question. La question, c'est: Que faire? Comment faire? Et, pourquoi faire? Le «Que faire?» renvoie à un jugement de valeur sur l'existant. C'est la réponse à une situation jugée inacceptable ou inconvenante; c'est le projet; projet de société ou projet de production d'un livrable ayant un impact significatif sur les éphémères. C'est le plan qui se décline en programmes, ayant chacun des projets bien définis.

Le «Comment faire?» repose sur un diagnostic sans complaisance de l'état du système, sur la volonté de corriger ou de transformer le système. Le «Comment faire?» repose également sur le positionnement des ressources humaines ayant une volonté prométhéenne de changer les choses en bien, au profit du plus grand nombre. Il repose sur des éphémères qui n'ont pas d'agenda personnel, ceux qui ont juste le devoir de répandre le bonheur autour d'eux. Il repose aussi sur les ressources financières convenables mises à la disposition du changement structurel et de la manière dont elles sont dépensées.

Le pourquoi faire est l'impératif catégorique qui s'impose à tous ceux qui prétendent au commandement des hommes. L'action en politique a pour objet de révéler au plus grand nombre, l'humanité du politique. Et, pour paraphraser la politologue et philosophe américaine d'origine allemande, Hannah Arendt (1906-1975), le critère ultime de mesure de cette humanité est l'excellence des actes posés. Tant que la société retire un maximum de satisfaction des actes posés, à l'instar des effets du vol prométhéen sur les éphémères, l'acteur politique mérite une couronne de gloire qui ornara toujours son souvenir. Mais, tant que sur les bords des fleuves de céans, les éphémères sont assis sans eau et même sans une petite leur pour s'éclairer, et qu'ils pleurent en se souvenant des temps anciens, et que de héros à zéro ils s'inclinent, il faut alors un Prométhée moderne pour redonner à la politique toutes ses lettres de noblesse. Non, l'heure n'est plus aux questions; elle est à l'action; la seule susceptible de prouver que nous sommes dans une société régulièrement organisée.

Prométhée

Justice

En cavale depuis septembre dernier, Guy Marius Okana rattrapé

L'information a été donnée par notre confrère, le journal «Le Troubadour», sur sa page Facebook, dimanche 14 janvier 2024, et confirmée de source proche de la police. Guy Marius Okana, premier vice-maire de Brazzaville, placé sous contrôle judiciaire le 25 septembre 2023, dans une affaire de droit commun, notamment pour des faits de pratiques pédophiles, et remis en liberté, était en cavale depuis qu'il ne s'était plus présenté, le 2 octobre, devant son juge d'instruction. Un mandat d'amener avait alors été délivré contre lui. Ce mandat a été exécuté dans le District de Sembé (Département de la Sangha) où il a été interpellé dimanche 14 janvier. Il sera transféré à Brazzaville où la procédure judiciaire le concernant va reprendre, alors que d'autres délits liés à sa cavale vont s'y ajouter.

(Suite en page 5)

Cérémonie des vœux de nouvel an 2024 au sénat

Pierre Ngolo veut de la rigueur dans le contrôle de l'action gouvernementale

Comme à l'accoutumée, les sénateurs et le personnel du sénat ont présenté, lundi 8 janvier 2024, dans la salle de banquet du Palais des congrès de Brazzaville, leurs vœux de nouvel an 2024, au président de cette institution, Pierre Ngolo. Deux allocutions ont été prononcées au cours de cette cérémonie. Les sénateurs, par le biais de Julien Epola, premier secrétaire de cette institution, ont réitéré leur engagement à œuvrer aux côtés de leur président, dans l'exercice de ses fonctions, au titre de cette quatrième législature. Pierre Ngolo a, quant à lui, demandé aux vénérables sénateurs, plus d'efficacité et de rigueur dans le contrôle de l'action gouvernementale, pour que 2024, décrété comme l'année de la jeunesse, par le Président de la République, soit une réussite.

que l'année de la jeunesse ait un sens pour notre jeunesse en situation d'attente pressante. Par la hauteur de nos ambitions, par la grandeur de nos aspirations et en faisant preuve de dévouement, d'enthousiasme et de rigueur», a déclaré Pierre Ngolo. Le président du sénat a, par ailleurs, placé l'année 2024, sous le signe de l'efficacité et de l'excellence. Deux concepts qui traduisent,

Après avoir reçu un bouquet de fleurs offert par les sénateurs, Pierre Ngolo a pris place à la tribune. Ensuite, le premier secrétaire du sénat a pris la parole, au nom de tous, pour présenter les meilleurs vœux de nouvel an au président du sénat. Julien Epola a aussi profité de l'occasion pour réitérer l'engagement des sénateurs et de l'ensemble des agents du sénat, à l'accompagner dans l'exercice de ses missions, durant sa



Pendant le pot ayant suivi la cérémonie de vœux.



Pierre Ngolo, président du sénat

mandature. Il a, par ailleurs, fait le bilan des quatre premiers mois de la quatrième législature de cette institution constitutionnelle qui ne cesse d'œuvrer pour consolider son prestige à travers le contrôle rigoureux de l'action gouvernementale. «La session ordinaire budgétaire, la première de la quatrième législature, a été préparée et organisée dans l'intervalle de temps défini par la Constitution. Outre la loi des finances pour l'année 2024 et la loi de revirement exercice 2022, qui constituent les principales affaires de la session budgétaire, huit autres projets de lois ont été votés», a-t-il fait savoir.

Soulignant l'annonce du Président de la République qui a dédié l'année 2024 à la jeunesse, le président de la chambre haute du parlement congolais, tout en leur présentant ses meilleurs vœux de nouvel an, a demandé



Une vue des sénateurs

aux sénateurs de mener, avec rigueur, le contrôle de l'action gouvernementale, pour la concrétisation de cette vision. «Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, dans une quête constante du mieux-être des citoyens du Congo, vient de décréter 2024, année de la jeunesse. Voilà pourquoi, par réflexion, par la suggestion et le contrôle, nous devons contribuer à ce

selon lui, la volonté des sénateurs, leur engagement et leur détermination, à «placer le sénat dans une perspective d'efforts constants, afin que la quatrième législature, tout en préservant et en confortant les acquis de la troisième, engrange les performances encore les plus élevées». Après la cérémonie de vœux, place maintenant au travail!

Hervé EKIRONO

Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale

Vers l'accélération des outils de performance du P.n.d 2022-2026

Deux ans après le lancement du P.n.d 2022-2026 (Programme national de développement), le gouvernement entend doter les collectivités territoriales des plans locaux de développement, lesquels sont les spécificités socio-économiques de chaque département, alignés sur la vision nationale et sur les O.d.d. (Objectifs de développement durable).

développement de l'Afrique, etc. Un autre défi qui a marqué l'année 2023 est la production des résultats définitifs du cinquième R.g.p.h (Recensement général de la population et de l'habitation). Les entités en charge de cette enquête démographique, dont l'I.n.s



Photo de famille autour de la ministre Ebouka-Babackas.

Les plans locaux de développement constituent l'une des priorités du gouvernement en 2024. Ils vont contribuer au développement économique équilibré du Congo. Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, l'a rappelé au cours d'une rencontre avec les cadres sous-tutelle, le 12 janvier dernier à Brazzaville. Elle a saisi cette occasion pour les exhorter à opter pour le suivi des projets d'investissements publics, pour le bien de tous.

Référentiel du gouvernement dans sa gestion des politiques publiques de développement, le P.n.d 2022-2026 est axé sur six secteurs prioritaires: l'agriculture; le tourisme; l'immobilier; l'industrie; les zones économiques spéciales et le numérique. Le P.n.d demeure encore centralisé. Pour la ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, chaque département devrait bénéficier de sa feuille de route et de sa déclinaison du P.n.d. Les autorités locales attendent ces plans locaux de développement, a-t-elle dit. Raison pour laquelle elle a invité les cadres sous-tutelle à accompagner les départements ministériels pilotes dans la réforme du basculement en budget-programmes qui comprend des enjeux importants tels que la rénovation de la fonction budgétaire et la réforme de l'organisation administrative.

La Gar (Gestion axée sur le résultat) implique l'opérationnalisation de certains organes techniques sous

tutelle et la digitalisation de l'ensemble des administrations. A ce propos la ministre du plan s'est engagée à rendre opérationnels, cette année, le Comité permanent d'évaluation d'impact des politiques et mesures sur le développement, la Commission nationale de rationalisation de l'aide publique au développement, le Cadre national du mécanisme africain d'évaluation par les pairs, le Cadre de coordination nationale du nouveau partenariat pour le

(Institut national de la statistique), sont appelées à finaliser et rendre publics les rapports thématiques attendus des utilisateurs des résultats du R.g.p.h-5. La réalisation de ces priorités nécessitant de la ressource financière qui n'est pas forcément disponible, la ministre du plan compte sur la détermination de ses collaborateurs, pour continuer l'œuvre d'accroître leurs actions et celle de leur ministère.

Urbain NZABANI

(suite de la page 4)

En liberté sous contrôle judiciaire, Guy Marius Okana, qui jouit toujours de ses fonctions de vice-maire de Brazzaville, probablement mal conseillé par l'entourage qui avait réduit l'affaire judiciaire le concernant, à une guéguerre de clans entre proches du Président de la République, avait décidé d'entrer en cavale, fuyant donc la justice de son pays.

Mal lui en a pris, car, trois mois et demi après, le voilà désormais dans le filet de la justice. Pour l'autorité publique qu'il est, fuir la justice, dans une affaire de mœurs, est la pire des choses qu'il ne fallait pas faire. Les rumeurs le donnaient en dehors du Congo. Beaucoup de Congolais soupçonnaient la complicité des milieux du pouvoir qui l'auraient aidé à sortir du pays. Mais, tout cela n'était qu'imagination. La réalité a fini par se manifester. Guy-Marius Okana se cachait seulement dans le pays. Quoique vice-maire de Brazzaville, il est appelé à répondre devant la justice, de ce qui lui est reproché, avec les moyens de défense qui sont les siens. Le pouvoir qu'il sert n'a pas intérêt à opposer le déni de justice, dans une affaire qui touche à la moralité sociale.

Pour rappel, Guy-Marius Okana avait été interpellé et placé en garde-à-vue, le 24 septembre 2023, par la C.i.d (Centrale d'intelligence et de documentation) et déferé le lendemain devant le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Oko Ngakala qui, après lui avoir signifié les griefs qui lui sont reprochés, l'a envoyé devant un juge d'instruction du 12^{ème} cabinet. Celui-ci a aussitôt ouvert une information judiciaire sur lui. Mais, ayant bénéficié de la liberté sous contrôle judiciaire, il a disparu de la circulation, pour se soustraire à la justice. Un acte qui va malheureusement peser sur son cas.

Urbain NZABANI

Assemblée nationale

2024, l'année du travail, de la jeunesse, de la continuité et de la poursuite de l'action

C'est le mardi 9 janvier 2024 que la cérémonie d'échange de vœux a eu lieu à l'assemblée nationale, entre le président de cette institution, Isidore Mvouba, les honorables députés et le personnel. C'était dans la salle de banquet du Palais des congrès, à Brazzaville. Après le mot du premier secrétaire, Fernand Sabaye, le président de l'assemblée nationale a, dans son discours, mis l'accent sur la valeur du travail, puis rappelé les priorités de la nouvelle année, à savoir la jeunesse, la continuité et la poursuite du contrôle de l'action gouvernementale. Avant cela, il a reconnu que «2023 a été, pour le Congo, sous le leadership proactif du Président Denis Sassou Nguesso, une année de marche inexorable vers le progrès, le message sur l'état de la Nation du 28 novembre 2023 l'atteste. A notre grande satisfaction, la démocratie congolaise fait son petit bonhomme de chemin, grâce à la paix et le fonctionnement régulier et cohérent des institutions». Ci-après, de larges extraits de son discours sur les trois axes retenus pour l'année qui a commencé.

La place cardinale du travail

«Le Congo avance. Il avance lentement et sûrement, pour améliorer les conditions sociales des Congolais, au vu de la situation financière qui s'améliore. Profitant de cette occasion solennelle, je tiens à rappeler à chacun et à tous, cette exhortation du Président de la République lors de son message de vœux aux forces vives de la Nation et aux corps constitués nationaux, à l'occasion du nouvel an 2024, je cite: «Il nous faut également réaffirmer la place cardinale du travail, valeur synonyme d'un effort persévérant et acharné sans lequel ni la création des richesses, ni la prospérité ne sont envi-



Isidore Mvouba, président de l'assemblée nationale.



Les membres de cabinets et personnel de l'assemblée nationale.



Pendant l'échange des vœux à l'assemblée nationale.

sageables», fin de citation. Dans la même perspective, je vous invite à redoubler d'effort, en accomplissant avec zèle, votre travail; le travail étant la force motrice du développement et de l'épanouissement de l'homme. Comme vous le savez, le travail a fait l'homme. En conséquence, il nous revient de faire du travail une religion, un sacerdoce, car au bout il y a l'espérance pour un Congo libre et prospère. J'invite dès à présent le Secrétariat général à mettre en œuvre un plan de formation efficient des cadres et agents de notre institution».

Des solutions idoines pour notre jeunesse

Son Excellence Monsieur le Président Denis Sassou-Nguesso, après une «écoute patiente du peuple, a décidé de consacrer l'année 2024, à la jeunesse, sa jeunesse, notre jeunesse, «la force la plus vive et la plus re-

présentative de notre pays». Cette «initiative salvatrice», dicit Denis Sassou Nguesso, nécessite des actions concrètes du gouvernement, certainement, mais aussi de l'Assemblée nationale et des jeunes qui ne doivent pas attendre que les alouettes leur tombent toutes rôties dans la bouche. Les jeunes doivent occuper les premières tranches de la lutte pour le développement. Ils doivent faire preuve d'initiatives heureuses. Ils doivent faire preuve d'engagement, de détermination et d'imagination. «Il faut cultiver son jardin», pour paraphraser Candide. En somme, pour que «l'année de la jeunesse ne sombre pas dans le faisceau des slogans sans suite», aux dires du Président Denis Sassou-Nguesso, il nous revient de trouver, pour notre jeunesse, des solutions idoines qui auront pour point de jonction l'exécution du plan national de développement 2022-2026 qui a

de mal à atteindre sa vitesse de croisière, pour des raisons connues. Il est impérieux de sortir des sentiers battus et saisir toutes les opportunités que nous offrent les énormes potentialités dont dispose notre pays. L'Assemblée nationale se doit d'y trouver matière à réflexion pour le vote des lois à même de créer des emplois et lutter ainsi avec efficacité contre le chômage des jeunes.

L'année de la continuité et de la poursuite de l'action

«Au sein de notre chambre, l'année 2024 sera l'année de la continuité et de la poursuite de notre action en matière de vote de lois, notamment pour l'épanouissement de la jeunesse, et le contrôle de l'action gouvernementale, dans le cadre du suivi-évaluation du Plan national de développement 2022-2026. De même, je réitère notre

ferme volonté à mener, courant cette nouvelle année, une coopération interparlementaire toujours plus active et fructueuse. La dynamique entreprise dans le cadre du renforcement des capacités des Honorables députés sera tout naturellement renforcée. Je m'en voudrais, si j'omettais d'insister sur la rigueur, l'exemplarité et l'éthique qui doivent constituer des valeurs cardinales pour les Honorables Dépu-

C.n.d.h (Commission nationale des droits de l'homme)

A l'écoute des doléances des commerçants et vendeurs du marché Total

Une délégation de la C.n.d.h (Commission nationale des droits de l'homme), conduite par le deuxième vice-président, Saturnin Jean-Claude Ntari, est allée au Marché Total de Baongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, mardi 15 janvier 2024, rencontrer les représentants des associations de commerçants et vendeurs, en présence des responsables du comité du marché, dans le cadre de la vulgarisation des droits de l'homme, au regard des plaintes des consommateurs sur la qualité des aliments vendus. A cette rencontre, les commerçants et vendeurs ont exprimé de nombreuses préoccupations, notamment l'augmentation et la multiplication des taxes par les différents services administratifs. Face à cela, le deuxième vice-président de la C.n.d.h a promis de transmettre ces doléances aux autorités compétentes, pour une proposition d'actions plus consolidées.



Saturnin Jean-Claude Ntari (au milieu) pendant la rencontre.



Photo de famille après la rencontre.

Carte postale de la capitale, Brazzaville, et lieu de rencontres sociales et de culture, le Marché Total, le plus populaire de la ville, est dans des conditions insalubres, avec des commerçants croulant sous le poids des impôts et taxes et insatisfaits des services publics de salubrité et d'hygiène. En effet, pendant leurs activités, ils font face à de nombreuses taxes infligées par les différents services publics et les associations (environnement, hygiène, mairies, commerce, etc). Ces derniers demandent l'amélioration des conditions de vente et sollicitent la municipalité de tout mettre en œuvre pour que les vendeurs des artères à proximité du site du marché soient réinstallés à l'étage du bâtiment comme avant. Mais, le problème de l'étage, c'est le manque d'accès pour le transport des charges (rampe, ascenseur ou escalator).

La rencontre s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Après le mot introductif du deuxième vice-président de la C.n.d.h, la parole a été donnée aux participants. Ceux-ci ont présenté leurs préoccupations. Au sortir de cette rencontre, Saturnin Jean-Claude Ntari a confié ses impressions à la presse, en ces termes: «L'entretien que nous avons eu avec les commerçants et le comité du marché était très fécond. Cela nous encourage à multiplier ce genre de rencontres», a-t-il confié à la presse. Il a fait savoir que «les plaintes récurrentes des populations au sujet de la qualité des aliments vendus et achetés ne laissent pas la Commission nationale des droits de l'homme insensible». En effet, les populations se plaignent des conditions de précarité du marché et des aliments comme les viandes, fruits et légumes vendus sans conditions d'hygiène adéquates, exposant ainsi la santé publique à des risques de maladies. Quand il pleut, il y a des flaques, des marres d'eau et de la boue.

Par ailleurs, les commerçants et vendeurs du Marché Total se plaignent de l'augmentation «excessive» des taxes qu'ils doivent payer auprès de la mairie et des autres services. Une flambée de trop, par rapport aux revenus qui génèrent leurs activités, face à leurs marges de bénéfice qui s'amoindrissent. D'où la tendance à l'augmentation des prix pour faire face à ces taxes, alors que les consommateurs se plaignent de l'augmentation des prix. Un cercle vicieux que seul l'Etat peut rompre, à travers des initiatives comme celle de la C.n.d.h. Signalons que les problèmes soulevés ainsi que les suggestions formulées pendant cette rencontre permettront à la C.n.d.h de faire un plaidoyer auprès du gouvernement pour l'amélioration de cette situation.

Propos recueillis par Jean-Cloatare DIATOU

Roland KOULOUNGOU

Vœux à la presse du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

Philippe Mvouo annonce trois grands rendez-vous de travail avec les médias

Vœux à la presse. La tradition a été respectée par le C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), lors d'une cérémonie qui a eu lieu vendredi 12 janvier 2024, à l'Hôtel Olympic palace, à Brazzaville, sous le patronage de son président, Philippe Mvouo, en présence des membres du Collège du C.s.l.c, du coordonnateur du Département communication de la Présidence de la République, Arsène Niamba, du directeur de la presse présidentielle, Valentin Oka, des responsables des syndicats et O.n.gs œuvrant dans le domaine de la presse, des directeurs des médias et de nombreux journalistes. Il n'y a eu qu'une allocution, celle prononcée par le régulateur national de la communication, Philippe Mvouo, dans laquelle il a fait un bref bilan de l'année écoulée et surtout annoncé les perspectives de 2024, année au cours de laquelle le C.s.l.c va lancer, à partir de février prochain, deux campagnes d'envergure contre les dérapages des réseaux sociaux, sur la publicité car celle-ci ne profite pas à l'ensemble des médias congolais et au mois de juin, un colloque international sur le discours de haine.

Dans son allocution, Philippe Mvouo a rendu hommage aux professionnels des médias décédés courant 2023. C'est ainsi qu'une minute de silence a été observée en leurs mémoires et particulièrement en mémoire du journaliste sportif Salomon Pangou qui vient de nous quitter. Le président du C.s.l.c a, ensuite, salué la présence des professionnels des médias qui ont répondu massivement à son invitation. Ce qui, dit-il, honore l'institution qu'il dirige. «*Votre présence encore nombreuse ce matin honore notre institution et nous rassure de votre disponibilité constante à travailler avec le conseil, pour construire ensemble et soigner l'image de notre pays, le Congo, à travers une gestion méthodique de nos médias et une pratique responsable du métier de journaliste. Participer efficacement à la gouvernance tous azimuts de notre pays est notre devoir commun*», a-t-il déclaré.

A en croire Philippe Mvouo, le bilan de la presse au Congo, durant l'année écoulée, est marqué par des déviances qui ont parfois écorné son image. «*Revenons un peu en 2023, pour regretter nos échecs, nos incompréhensions et nos litiges, mal assumés et mal gérés, nos manquements et parfois nos égards débordants et personnalisant qui poussent à l'abus de personnalité. Nous avons, dans notre corporation, souffert de toutes ces insalubrités comportementales qui ont parfois terni l'image du conseil et de toute la famille journalistique*», a-t-il fait savoir. Pour y remédier, il a demandé aux professionnels des médias de renaitre «*dans un style nouveau de travail et de collaboration*».

2023, a-t-il poursuivi, a aussi été marqué par l'émergence et la fulgurance des médias en ligne qui, dit-il, ont métamorphosé le paysage médiatique congolais. Philippe Mvouo a, toutefois, déploré «*l'usage pernicieux et criminel des réseaux sociaux qui violent la morale et sabotent*



Philippe Mvouo.



L'arrivée du président du C.s.l.c.



Les participants à la cérémonie de vœux.

la déontologie journalistique». Mais, il a aussi précisé que les réseaux sociaux ne sont pas «*un mal en soi*», parce qu'ils contribuent entre autres, à la fluidité de l'information. C'est leur usage par les esprits mal intentionnés, qui est indexé.

Ainsi, face au dérapage des réseaux sociaux, le président du C.s.l.c prévoit,

en effet, Denis Sassou-Nguesso a déploré le mauvais usage des réseaux sociaux par certains internautes qui s'en servent dans la manipulation et la désinformation pour déstabiliser les institutions nationales. En clair, cette campagne de sensibilisation et de conscientisation vise à encourager l'adoption de comportements responsables dans la publication et le partage des contenus en ligne.

De même, il sera lancée une campagne d'envergure consacrée au domaine de la publicité, car celle-ci est mal organisée et ne profite pas à l'ensemble des médias. Cette campagne débutera par une conférence qui réunira les acteurs œuvrant dans le domaine de la publicité, notamment les mairies, les grands annonceurs, les agences de publicité et les médias. Le président du C.s.l.c a aussi promis la tenue, en juin, d'un colloque international sur la thématique du discours de haine dans les médias et les réseaux sociaux.

Philippe Mvouo, qui a par ailleurs annoncé la poursuite de la campagne de distribution de la carte de presse, a promis de célébrer, avec faste, la deuxième édition de la journée nationale du régulateur, dont la première n'a pas été célébrée comme souhaité en 2023. Il s'agit, a-t-il précisé, d'inscrire cette journée dans les pages des annales de l'histoire de la presse congolaise. Il a aussi rassuré les professionnels de la communication quant à la journée mondiale de la liberté de la presse. «*Le*

presque raté de l'année dernière ne se répétera plus», a-t-il promis. Enfin, le régulateur national de la communication a souhaité ses vœux de «*joie, prospérité et de santé, durant 2024*», à l'ensemble des professionnels des médias.

Hervé EKIRONO

Enseignement supérieur

Le Collège intersyndical a levé la grève à l'Université Marien Ngouabi

Dans une déclaration publiée le samedi 13 janvier 2024, le Collège intersyndical a pris la décision de lever la grève générale illimitée qu'elle avait déclenchée le 3 janvier dernier et qui a été suivie dans l'ensemble des établissements de l'Université Marien Ngouabi. Cette décision fait suite aux négociations qui ont eu lieu, mardi 9 janvier, à la Primature, avec le gouvernement et qui, selon lui, ont permis, en une deuxième phase, des avancées significatives dans l'ensemble des problèmes qu'il a posés.



Célestin Niama lisant la déclaration portant levée de la grève.



Pendant la réunion de l'intersyndical.

Le Collège intersyndical de l'Université Marien Ngouabi s'est réuni samedi 13 janvier dernier, au siège du Synesup, dans le Complexe universitaire Bayardelle, à Brazzaville, pour donner suite à la déclaration du 3 janvier 2024 qui portait sur l'avis de grève et la conduite à tenir. Co-présidée par Léon Makita-Ndoumba (Syndicat du personnel non-enseignant du supérieur), Bienvenu Mbapougou (Syndicat national de l'université), et Jean-Didier Mbélé (Syndicat national des enseignants du supérieur), la réunion a fait le point des négociations avec le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, accompagné du ministre de l'économie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Delphine Emmanuel-Adouki.

Les membres du Collège intersyndical ont suivi, avec une attention soutenue, le compte-rendu fait par sa coordination, sur les négociations avec le gouvernement, depuis la déclaration du 3 janvier 2024, qui comptait quatre points. Ils ont félicité la coordination pour l'abnégation soutenue dans les négociations durant la grève. Ils ont aussi réitéré leurs félicitations à l'ensemble des travailleurs de l'Université Marien Ngouabi, pour le calme et la discipline observés, pendant la grève, malgré les provocations de tous ordres, et leur ont recommandé la même détermination, pour les batailles futures.

Dans sa déclaration, le Collège intersyndical a aussi remercié le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, pour son implication personnelle et a félicité le gouvernement pour sa mobilisation dans la résolution des problèmes posés dans la déclaration du 3 janvier 2024. Ainsi, notant avec satisfaction les avancées significatives sur la totalité des problèmes posés au gouvernement de la République, il a décidé, à l'unanimité, de la levée de la grève et de la reprise du travail à l'Université Marien Ngouabi, dès le lundi 15 janvier 2024, à 7h.

Joseph MWISSI NKIENI

Canal+ Congo

Des offres alléchantes pour les abonnés, à l'occasion de la Coupe d'Afrique de football

La 34^{ème} édition de la plus prestigieuse compétition africaine de football, la Can (Coupe d'Afrique des Nations), se déroule en Côte d'Ivoire, du samedi 13 janvier au dimanche 11 février 2024. Pour offrir à ses abonnés actuels et futurs, le meilleur de la télévision satellitaire, la société Canal+ Congo a fait plusieurs surprises de nature à les satisfaire. Ces offres ont été dévoilées par Emmanuel Fontana Nzah, responsable communication, et Gankome Omba, responsable réabonnement et fidélisation, de Canal+ Congo, lors d'un point de presse animé vendredi 12 janvier 2024, à Brazzaville.

La Coupe d'Afrique de football étant l'événement sportif qui fait vibrer le continent, elle entraîne de nombreuses initiatives autour d'elle. Ainsi, Canal+, en tant que diffuseur officiel de la 34^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations, a lancé, depuis le 14 décembre 2023, pour la première fois, une chaîne événementielle totalement dédiée à l'événement sportif panafricain. Cette chaîne événementielle s'appelle «Canal+ Can», disponible sur le canal 9, à partir de la formule Access, et sur l'application Canal+, a fait savoir Emmanuel Fontana Nzah.

Pour permettre aux abonnés de suivre intégralement cette compétition internationale, dans toutes ses facettes, pour tout réabonnement à leur formule actuelle, les abonnés de Canal+ Congo bénéficieront de 15 jours d'accès à la formule supérieure, précisément à la formule «Tout Canal». Ceci, jusqu'au 31 janvier.

Pour tous ceux qui vont s'abonner pour la première fois à Canal+, le responsable communication a indiqué que jusqu'au 6 février prochain, le décodeur Canal+ H.d est, désormais, vendu dans toutes les boutiques Canal+, à 1.000



Le point de presse.



Le public pendant le point de presse de Canal.

F Cfa, au lieu 5.000 F Cfa. A ce prix, c'est l'occasion de ne pas manquer les programmes aguichants et culturellement enrichissants de ce bouquet qui fait la fierté de la culture

francophone. La chaîne Canal+ Can assurera la retransmission en direct, en haute définition (H.d) de l'intégralité des matches de la Can Côte d'Ivoire 2024,

avec une continuité d'antenne tous les jours de matches, à travers les émissions «Jour de Can» et «Soir de Can», grâce à une équipe d'experts composée de journalistes, de consultants, etc, qui décryptera les enjeux avant chaque rencontre et analysera les faits marquants pendant et après les matches. A cela, il faut ajouter qu'au-delà de la Can, les championnats européens, notamment la Première ligue française, la Ligue espagnole, la «Premier league» anglaise, la série A italienne, la Bundesliga allemande et même les séries et films continueront à être diffusés durant la période de la Can et au-delà.

Filiale du Groupe Canal+ international, une société créée en septembre 1989 et spécialisée dans l'édition et la commercialisation des chaînes Canal+ et autres, par l'entremise du satellite, dans 20 pays d'Afrique centrale et de l'Ouest, Canal+ Congo offre à ses abonnés, à travers son application Télé-Canal, la possibilité d'accéder à plus de 200 chaînes de télévision, dans l'ensemble des contenus et programmes proposés par Canal+ en direct ou en replay sur les tablettes ou les smartphones. Grâce à ses activités, Canal+ Congo a déjà créé plus d'un millier d'emplois directs et indirects dans le pays et cela continue, malgré la concurrence parfois déloyale et les fraudes à la diffusion des programmes dont la société est victime.

Joseph MWISSI NKIENI

du tourisme responsable. Il s'agit également de sensibiliser l'opinion à la valeur exceptionnelle et universelle du site et de susciter l'intérêt des opérateurs touristiques, de conservation et de préservation de la biodiversité sur la nécessité d'investir dans le massif et le parc national, de rechercher les partenariats pour la vente des crédits carbone de biodiversité.

Par ailleurs, «le pays doit pouvoir tirer profit de ses ressources et créer une synergie pour la conservation de ce patrimoine, la promotion de l'écotourisme et le tourisme de recherche», a signifié Lydie Pongault. «Votre engagement contribuera, à n'en point douter, à faire du Congo une destination de choix offrant une espérance authentique et esthétique. Devenons tous des ambassadeurs de ce massif, des protecteurs et des porte-parole de ces richesses naturelles», a lancé, pour sa part, Fatoumata Bary Marega, représentante de l'Unesco.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Nos amis communs Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu sont on ne peut plus fâchés et tristes. Ils ne comprennent pas que le Lycée Savorgnan de Brazza, l'un des premiers lycées de l'A.e.f (Afrique équatoriale française) et du Congo indépendant soit délaissé et abandonné. En effet, ce bijou qui a formé plusieurs cadres, dépérit. Ses murs sont défraîchis et sales. Ses salles de classe n'ont de classe que le nom. Pourquoi le gouvernement ne restaurerait-il pas ledit lycée et en construire d'autres dans les chefs-lieux de nos départements? Oyo, la commune d'où est originaire le Président de la République, a, dorénavant, un lycée d'excellence construit par le gouvernement et un lycée moderne baptisé Antoine Ndinga-Oba, don fait à l'Etat par la Fondation de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), sans compter le Centre d'excellence dédié à la recherche sur les énergies renouvelables.

On ne peut que se féliciter de ces projets qui permettent à la jeunesse congolaise d'accéder à un enseignement de qualité, dans de bonnes conditions de travail. Mais, lorsqu'il s'agit de certaines localités de la République, on rétorque qu'il n'y a pas d'argent. Face à l'image de décrépitude qu'affiche le Lycée Savorgnan De Brazza, dans la ville capitale, les mauvaises langues, ces langues de vipère, en font leurs choux gras, en accusant le tribalisme comme cause de la non-réhabilitation de ce lycée. En tout cas, le délire d'interprétation, le mensonge, la calomnie et la médisance battent leur plein. C'est pourquoi, Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu suggèrent aux autorités nationales de ne pas prêter le flanc à ces fossoyeurs de l'unité nationale et de lancer la réhabilitation de cet établissement scolaire célèbre dans la capitale, comme d'autres établissements, à l'instar du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire, qui sont des hauts-lieux du savoir ayant formé des générations entières de cadres congolais aujourd'hui aux affaires et qui continuent d'en former. La Fondation de la S.n.p.c doit continuer à prêter main forte à l'Etat, en finançant la réhabilitation de ces deux établissements scolaires.

Ensuite, nos amis Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu ne comprennent pas que les deux grands immeubles en construction à la Place de la République, futur siège du Ministère de l'intérieur, demeurent toujours dans leur état «d'éléphants blancs». Situés sur le Boulevard Denis Sassou-Nguesso, en plein centre-ville de la capitale, ces deux tours de la Place de la République, seraient-elles les symboles de la pauvreté ou de la décadence économique du Congo? Après les deux tours de Mpila dont on vante le mirage, le Congo est-il devenu incapable de financer l'achèvement de ces immeubles? La direction générale des grands travaux doit se réveiller, en trouvant le moyen de relancer ce chantier.

Que dire du Mausolée Marien Nguouabi aux murs défraîchis, de l'ancien immeuble de l'U.a.m.p.t sur l'Avenue de l'O.u.a, abandonné jusqu'à devenir l'antre et le refuge des bandits et autres fumeurs de chanvre indien? Que dire de ces épaves de camions jaunes qui sont arborées comme des trophées en face des mairies de nos différents arrondissements, alors qu'ils peuvent servir à remblayer les routes en terre? L'exemple ne vient-il pas d'en haut?

Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu souhaitent que l'opération de nettoyage et d'assainissement, lancé dernièrement lors de la tenue des trois bassins, soit permanente tant pour les édifices publics que pour les routes pleines de trous, de crevasses et de grands nids de poule. Ils souhaitent aussi que les Congolais vivent dans la quiétude et non dans le stress permanent; qu'ils vivent plutôt dans la véritable paix et la tranquillité des esprits. Il n'y a pas de paix possible sans générosité, sans solidarité. Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain. Je m'abonne! Tél.06.662.37.39

Parc d'Odzala-Kokoua

Sensibilisation après l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité

Le massif forestier d'Odzala-Kokoua a été inscrit, en septembre 2023, sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Place maintenant à la sensibilisation sur son potentiel écotouristique. C'est ce qu'ont fait la ministre de l'économie forestière, Rosalie Matondo, et la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Marie-France Lydie Hélène Pongault, lundi 15 janvier 2024, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères, à Brazzaville, devant les diplomates et les partenaires au développement.

L'inscription du massif forestier d'Odzala-Kokoua au patrimoine mondial représente une avancée pour le gouvernement qui a attendu cette reconnaissance depuis plusieurs années. Situé à cheval entre les Départements de la Cuvette-Ouest et de la Sangha, le massif forestier d'Odzala-Kokoua fait partie du parc national déjà classé en 1935 et ayant reçu en 1977, le statut de réserve de la biosphère. «Le site regorge

d'une diversité biologique exceptionnelle pour la promotion et le développement de l'économie verte», a déclaré, Rosalie Matondo. Environ 1.150 espèces végétales, 120 espèces de mammifères parmi lesquelles 20 espèces menacées et 17 espèces de primates y ont été répertoriées.

«L'espace touristique compte plus de 6.246 éléphants de forêt, 11.481 gorilles et 2.240 chimpanzés qui sont les po-

pulations très importantes du site nécessitant un programme de conservation» et «la présence de plus de 130 clairières marécageuses entretenues par la faune n'est pas exceptionnelle en soi mais contribue beaucoup à la richesse de l'ensemble. Ces clairières sont, en effet, le siège d'échange de matières nutritives et déterminent, en grande partie, les mouvements des éléphants qui jouent un rôle essentiel dans la dynamique forestière», a fait savoir Rosalie Matondo.

Le gouvernement est conscient qu'il faut promouvoir les potentialités écologiques, économiques et écotouristiques dudit massif, en vue d'augmenter les flux touristiques dans le pays, tout en encourageant le concept

Commentaire

Le franc Cfa est-il en perte de vitesse, après sa dévaluation d'il y a 30 ans

11 janvier 1994 - 11 janvier 2024, il y a 30 ans, les Chefs d'Etat des 14 pays d'Afrique de l'Ouest et du centre utilisant le franc Cfa, réunis à Dakar (Sénégal), prenaient la décision de dévaluer leur monnaie de 50% par rapport au franc français, après 46 ans de parité fixe. La France, dont la classe politique était divisée entre pro et anti-dévaluation, fut accusée d'avoir instigué cette manœuvre, lâchant ainsi ses ex-colonies. En réalité, le franc Cfa fut dévalué à l'initiative très discrète de la Banque mondiale et du F.m.i (Fonds monétaire international), avalisée intelligemment par le Président français, François Mitterrand, en raison des déficits budgétaires des pays africains, les mettant en difficulté à rembourser leurs dettes. 30 ans après ce bouleversement historique, qu'est devenu le franc Cfa?

Face au déclin économique des 14 pays de la zone franc, la Banque mondiale et le F.m.i avaient trouvé leur solution, pour y remédier, en conditionnant leur aide financière à la dévaluation du franc Cfa. Mairaine de cette monnaie, l'ex-puissance colonisatrice, la France, avait engagé les démarches auprès des Chefs d'Etat africains qui ne voulaient rien savoir. A l'époque, les Présidents Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Abdou Diouf (Sénégal), Omar Bongo (Gabon) et Blaise Compaoré (Burkina Faso) mènent la résistance. Au-delà, on peut dire que les pays africains concernés étaient réfractaires à l'idée de dévaluer leur monnaie communautaire. Mais, sous la pression de la Banque mondiale et du F.m.i, la Côte d'Ivoire, pays lourdement

endetté, est le premier à craquer, car la France pose une condition pour l'aider à rembourser ses arriérés de paiement de 600 millions de francs français envers la Banque mondiale: entrer en programme avec le F.m.i. François Mitterrand envoyait ainsi Houphouët-Boigny dans la gueule du loup, sans que celui-ci ne le sache. En effet, le F.m.i lui pose comme condition, avant d'entrer en programme, d'accepter la dévaluation du franc Cfa. Voilà comment le Président ivoirien, que la France venait d'aider à effacer l'ardoise de ses arriérés, va se mettre à convaincre ses homologues d'Afrique de l'Ouest à cette idée que tout le monde redoutait. Le poids lourd des économies «franc-céfiennes» ayant basculé, les autres ont fini par suivre comme les moutons de Panurge.

Un franc français valait, désormais, 100 francs Cfa, au lieu de 50 francs Cfa. Le but visé par la Banque mondiale et le F.m.i était de permettre aux économies africaines de gagner en compétitivité, en encourageant la consommation des produits locaux, au lieu de dépendre largement des importations. La France ne pouvait que s'en froter les mains, car la dévaluation allégeait sa charge dans l'accompagnement des économies de ses ex-colonies. Les malins avaient eu l'ingénieuse idée de transférer leurs avoirs dans les pays occidentaux ou de les convertir en devises. Après la dévaluation, ils avaient le double de leurs avoirs en franc Cfa. Mais, cette opération s'est caractérisée par plusieurs facettes. Les populations africaines ont souffert de leur baisse catastrophique du



François Mitterrand et Félix Houphouët-Boigny, les deux grands acteurs de la dévaluation du Franc Cfa, sous l'impulsion de la Banque mondiale et du F.m.i.

pouvoir d'achat, aggravant ainsi la pauvreté. Mais, dès l'accord de dévaluation, l'aide publique avait repris. Au regard du bilan, peut-on dire que cette dévaluation a eu les effets escomptés pour le portefeuille des consommateurs africains? A ce propos, certains économistes évoquent le fait que le principal but pour lequel cette dévaluation était faite n'aurait pas été atteint. Les réserves des pays membres dans le compte d'opération à la Banque de France s'étaient épuisées. La France n'avait pas joué son rôle de garant,

qui est un rôle statutaire au sein de l'institution franc Cfa. Au cours des années 80, presque une décennie avant la dévaluation, les coûts des matières premières étaient orientés à la baisse. Le dollar avait également connu une baisse, alors que les taux d'intérêt avaient augmenté. Les Etats africains n'arrivaient plus à rembourser leurs dettes. Il fallait donc trouver une solution. La garantie du franc Cfa n'avait pas fonctionné. Aujourd'hui, nombre d'Africains pensent qu'il faut sortir du franc Cfa. En juin 2013,

les huit pays de l'U.e.m.o.a (Union économique et monétaire ouest-africaine) qui utilisent le franc Cfa, annoncent leur entrée dans le projet de monnaie eco, porté par la Z.m.o.a (Zone monétaire ouest-africaine). Ce projet ne devait pas intégrer la Banque de France et il était hors de question, pour les pays anglophones, d'être arrimés à l'euro par une parité fixe. Les gouvernements ouest-africains anglophones et francophones ont constaté les difficultés de réalisation du projet de cette monnaie commune sensée être lancée en 2020. L'horizon 2027 a été retenu pour son lancement. Il est possible que le franc Cfa disparaisse un jour, a affirmé un économiste. La monnaie n'a plus de légitimité populaire, même si on la défend. La dévaluation a coupé les ailes de cette monnaie. Les discussions de la dévaluation n'avaient pas mis du temps pour donner un caractère africain au franc Cfa. Mamadou Koulibaly, économiste ivoirien, ancien président de l'assemblée nationale, déclarait en 2009: «Il est vital, aujourd'hui, que le franc Cfa acquière une autonomie. Les économies des pays de la zone franc sont très vulnérables. Les effets provoqués par le mécanisme de fonctionnement sont asymétriques», en faisant la lumière sur les dégâts causés dans les Etats membres de la zone franc, en raison de l'indexation de leur monnaie sur le franc français et aujourd'hui sur l'euro. Ainsi, on peut s'interroger si le franc Cfa n'est pas en perte de vitesse, 30 ans après sa dévaluation.

Martin BALOUATA-MALEKA

5^{ème} recensement général de la population et de l'habitation

La population totale résidente du Congo en 2023 est de 6.142.180 habitants

Le Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale a publié, il y a deux semaines, les résultats préliminaires du 5^{ème} recensement général de la population et de l'habitation (R.g.p.h-5), dans un rapport rendu disponible au public. A ce stade d'exploitation des données, la population résidente du Congo est établie à 6.142.180 habitants au 17 mai 2023. Ci-après un extrait du rapport qui rend compte des résultats de manière globale.

«Le R.g.p.h-5 a été exécuté selon les principes et recommandations des Nations unies. Les travaux préparatoires du recensement ont comporté un nombre important d'activités dont l'élaboration des outils techniques, de la stratégie de communication et de sensibilisation et le recensement pilote. La cartographie censitaire a été réalisée du 4 mars au 30 juin 2020, dans un contexte de pandémie de covid-19, avec une mobilisation de 775 agents (superviseurs, agents cartographes de terrain, agents cartographes d'arrondissement, agents cartographes de bureau et experts internationaux). A l'issue du traitement des données cartographiques, le territoire na-

Tableau 4 : Répartition de la population par département selon le sexe

Département	Sexe		Ensemble	Poids Démographique (%)	RM
	Homme	Femme			
Kouilou	52 111	45 251	97 362	1,59	115,16
Niari	160 761	174 102	334 863	5,45	92,34
Lékoumou	50 313	50 246	100 559	1,64	100,13
Bouenza	180 914	182 936	363 850	5,92	98,89
Pool	197 707	196 825	394 532	6,42	100,45
Plateaux	137 918	145 503	283 421	4,61	94,79
Cuvette	153 648	162 951	316 599	5,15	94,29
Cuvette-ouest	58 280	61 048	119 328	1,94	95,47
Sangha	113 359	96 342	209 701	3,41	117,66
Likouala	174 270	181 300	355 570	5,79	96,12
Brazzaville	1 061 708	1 084 075	2 145 783	34,94	97,94
Pointe-Noire	708 953	711 659	1 420 612	23,13	99,62
Congo	3 049 942	3 092 238	6 142 180	100	98,63

Résultats du recensement. Le territoire national a été découpé en 6.483 zones de dénombrement, 1.568 zones de contrôle, 286 zones de supervision et 30 zones de coordination départe-

mentale. Le dénombrement principal de la population s'est déroulé du 25 avril au 24 mai 2023 puis prolongé jusqu'au

le déploiement des agents de collecte). Il a été accompagné par des missions d'observation internationales pour des avis techniques indépendants.

A ce stade d'exploitation des

données du recensement, les résultats portent sur le statut de résidence, l'état et la structure de la population ainsi que sa répartition spatiale: - la population résidente du Congo est établie à 6.142.180 habitants au 17 mai 2023, date médiane à laquelle la moitié de son effectif a été dénombré. La population de fait, composée des résidents présents et des visiteurs se chiffre à 6.220.626 habitants; - les résultats du R.g.p.h-5, selon la typologie de population, montrent que 97,70% des habitants ont passé la nuit de référence dans leur ménage, tandis que 2,30% l'ont passée ailleurs pour diverses raisons. La population totale résidente du Congo en 2023 est de 6.142.180 habitants. Elle est constituée de 3.049.942 hommes (49,7%) et de 3.092.238 femmes (50,3%). Cela correspond à un rapport de masculinité de 98,6 hommes pour 100 femmes. Le taux de croissance annuel

moyen est de 3,2% entre 2007 et 2023. En 2023, le Congo compte 1.479.197 ménages ordinaires, avec une taille moyenne de 4,1 personnes par ménage. La population congolaise est caractérisée par sa jeunesse, avec 76% de la population âgée de moins de 35 ans (75,3% pour les hommes contre 76,7% pour les femmes). Les Départements de Brazzaville et de Pointe-Noire, où se trouvent respectivement la capitale politique et la capitale économique du pays, regroupent plus de la moitié (58,2%) de la population congolaise. Le R.g.p.h-5 révèle d'importantes disparités spatiales en matière d'occupation du territoire national. Les départements de Brazzaville (3.646,81 habitants par kilomètres-carrés) et de Pointe-Noire (665,7 habitants par kilomètres-carrés) présentent un surpeuplement du point de vue de l'occupation de l'espace. Excepté le Département de la Bouenza qui occupe son espace à concurrence de 29,6 habitants au kilomètres-carrés, les autres départements sont sous peuplés avec des densités inférieures à la densité moyenne nationale établie à 17,96 habitants au kilomètres-carrés».

Littérature

Emile Gankama conforte sa posture d'écrivain avec deux nouveaux livres

Journaliste directeur de rédaction du quotidien «Les Dépêches de Brazzaville», chroniqueur de la vie politique congolaise, Émile Gankama (61 ans) a présenté, vendredi 12 janvier 2024, à Brazzaville, ses deux nouveaux ouvrages publiés en 2023, «La cité d'attache du vieux port», un roman de 121 pages, paru aux Editions L'Harmattan Paris (France), et «A la vie bel hommage», un essai de 205 pages, aux Editions Les Lettres mouchetées (Pointe-Noire). La cérémonie dédicatoire était modérée par l'écrivain Florent Sogni Zaou, président de l'Association Pen centre Congo. Critique littéraire, Obambé-Ngakosso a édifié le public sur le roman et le prof André Patient Bokiba a éclairé l'auditoire sur l'essai.

Décortiquant le nouveau roman d'Emile Gankama, Obambé-Ngakosso a fait savoir que c'est un ouvrage de très grande qualité où on ne trouve pas facilement des fautes. Il relate une histoire d'amour entre Rody (étudiant), une lycéenne, Dalia, et Filos, un haut fonctionnaire affable. L'histoire d'amour entre les trois personnages se termine par la naissance d'Adèle. Dans la recherche de son vrai père, Adèle est le témoin privilégié de ces rendez-vous manqués que la vie réserve, parfois, aux



Emile Gankama.

humains tout au long de leur périple. Dans ce mélodrame, la question de la filiation

d'Adèle reste posée. Mais, pour mieux cerner les contours de ce livre, les délires passionnés de cette



La couverture du roman.

aventure à quatre doivent être juxtaposés à l'ensemble des œuvres des habitants de la cité d'Essana. Selon Obambé-Ngakosso, le roman d'Emile Gankama est une balade à travers une existence loin de n'être fait que d'aveuglants plaisirs. On y trouve de l'ironie, de la lassitude, de la tension, de la brutalité et de la curiosité en même temps. L'auteur livre un assemblage de postures inséparables



La couverture de l'essai.

les unes des autres et en mouvement dans une cité pavée d'insomnie. En lisant l'œuvre d'Emile Gankama, le critique littéraire ne s'attendait pas à être agréablement surpris de parcourir un récit qui rappelle la belle enfance au village. Concernant l'essai «A la vie bel hommage», le prof André Patient Bokiba a tout d'abord été interpellé par un mot à la quatrième de couverture: l'«autobiogra-

phie». C'est un empilement de trois acteurs narratifs: l'auteur; le personnage et le narrateur. C'est la condition fondamentale pour avoir une autobiographie. Et la quatrième de couverture est généralement écrite par l'auteur et, dans le cas présent, il s'agit d'Emile Gankama... C'est un ouvrage qui, «au-delà de l'auteur lui-même, qui ne veut pas s'exhiber, est un hommage qu'il rend à des personnes qui ont jalonné son existence telle qu'elle est décrite dans la temporalité de cet ouvrage... Mais, c'est aussi la promotion de l'éthique de l'effort», a-t-il fait savoir. Enfin, André Patient Bokiba a conseillé à l'auteur de penser à écrire ses mémoires, quand il aura un âge avancé. Un âge où il sera à même de parler, de rapporter même les sujets qui fâchent, sans craindre des repréailles de quelque nature que ce soit. Docteur en sociologie, chargé des cours à l'Université Marien Nguabi, Emile Gankama est auteur de plusieurs ouvrages depuis 2011 où il publia son premier roman, «La ville aux âmes ivres».

Joseph MWISSI NKIENI

Littérature

Marcel Julmard Ongoumaka Yandza a présenté son roman, «Le génie et la sorcière»

Paru aux Editions Les impliquées (France), le 27 juillet 2023, «Le génie et la sorcière» (164 pages), le roman du jeune Marcel Julmard Ongoumaka Yandza (35 ans), a été présenté au public, mercredi 10 janvier 2024, à l'I.f.c (Institut français du Congo), par Florent Sogni Zaou, écrivain et président de l'Association Pen centre Congo, avec pour critique littéraire, Fidèle Biakoro, et la participation du journaliste écrivain Alexis Bongo. Dans l'assistance, il y avait un grand nombre d'étudiants.

Ingénieur électromécanicien, doctorant en sciences de l'ingénierie, spécialisé en énergétique à l'Université Marien Nguabi et chercheur en physique théorique et en mathématiques, Marcel Julmard Ongoumaka Yandza rêve aussi de littérature et il a publié son premier roman, «Le génie et la sorcière», un texte linéaire et monolithique où le lecteur découvre deux séquences essentielles à savoir: Laurent Dafrique à l'Université de Lingite et à l'Université «Son of Moon». Chacune de ses séquences comporte des micro-récits liés aux différents personnages et à l'évolution du récit. Ce roman est inspiré du vécu de l'auteur, malgré la fiction. La quatrième de couverture rapporte que «ce roman nous conte l'histoire d'un jeune étudiant passionné par la science. Son nom: Laurent



Florent Zaou et Fidèle Biakoro, critique littéraire.

Dafrique. Par chance ou par hasard, (le pense-t-il), une bourse d'études lui est octroyée. Il quitte sa terre natale pour rejoindre l'élite mondiale. Arrivé en terre étrangère, il fait la connaissance d'une jeune sorcière prénommée Elisabeth. Sans tarder, celle-ci va le séduire dans un jeu

ambigu, soufflant le chaud et le froid. Si, aux yeux du jeune garçon, l'amour justifie cette attirance, Elisabeth s'engage dans un tout autre dessein: elle veut absolument amener le nouveau venu à se convertir. Très vite, Laurent Dafrique va découvrir la face cachée de sa nouvelle école: le pilier de



La couverture du roman.

cette institution est la magie noire». Le premier roman de Marcel Julmard Ongoumaka Yandza est un coup de maître. L'auteur a déclaré, au sujet du titre, que celui-ci a évolué jusqu'à retenir «Le génie et la sorcière». Ce titre est intrigant et audacieux voire repoussant, parce que l'auteur explore le monde du sacré, des dieux sans pourtant y séjourner. «Une bataille va alors s'engager. Cette société secrète attend beaucoup du jeune prodige. Il résiste et refuse de céder. Dans la tourmente, l'appel à la spiritualité va transgresser le rapport à la

Presse africaine

La société A.g.l s'est associée à l'A.i.p.s, pour créer un prix de journalisme en Afrique

Actrice majeure du transport maritime et de la logistique en Afrique, la société A.g.l (Africa global logistics) s'est associée à l'A.i.p.s (Association internationale de la presse sportive) section Afrique, pour créer le «Prix A.i.p.s Afrique 2023». Ce prix vise à valoriser les œuvres journalistiques qui mettent en lumière l'impact social et économique de la Can (Coupe d'Afrique des Nations), la plus grande compétition de football du continent. Le «Prix A.i.p.s Afrique 2023» souhaite, également, promouvoir le sport, surtout le football, comme un facteur d'inclusion et de cohésion sociale en Afrique. Filiale, depuis décembre 2022, du groupe italo-suisse, M.s.c (Mediterranean shipping company), premier armateur mondial du transport en mer, la société A.g.l, créée en 2008, s'est agrandie après l'achat des actifs de la société «Bolloré Africa logistics».

réalité. Ce voyage n'est peut-être qu'un songe. Pourtant, les séquelles de la lutte sont bien réelles. Quel sera le sort de ce garçon?». La préfacière, Mme Simone Bernard-Dupré, fait comprendre aux lecteurs que le monde est devenu un village planétaire et que les jeunes, surtout ceux d'Afrique, sont plus attirés par la luxure des «ailleurs». Malgré les conditions médiocres de survie dans leur terre natale, les «ailleurs» ont une face cachée, un piège jamais révélé au départ. C'est pour cela que l'écri-

vain espagnol du 16^{ème} siècle, Miguel de Cervantes, sonne l'alerte, en disant: «Qui veut être riche en un an, au bout de six mois est pendu». L'Université «Son of Moon» n'est pas autre chose que le siège des doctrines occultes en vogue et qui, de nos jours, attirent les jeunes qui se cherchent. Le lieu de résidence de l'auteur, Owando (Département de la Cuvette), a influencé l'écriture de cette œuvre. Un roman qui partage le réel et l'irréel.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Livre

«Ce jour-là en jeans», un témoignage de l'ancien ministre, Joseph Ouabari-Mariotti

Publié le 29 août 2023, aux Editions Baudelaire (Paris), le livre de Joseph Ouabari-Mariotti, ancien ministre de la justice, garde des sceaux, est un témoignage sur le parcours qu'il a connu, jusqu'à son ascension aux responsabilités politico-administratives, l'exil, etc. Dans un texte sur sa page Facebook, «Congo, Terre des Légendes et des Lumières», publié la semaine dernière, pourquoi il a écrit ce livre. Voici l'intégralité de ce texte.

«Depuis la nuit des temps, partout, dans le monde, dont au Congo-Brazzaville, les jours s'écoulent, avec leurs cohortes de joies et de malheurs. Nul ne les arrête. Avec eux, la rotation de la terre autour du soleil. Dans cet insaisissable et imperturbable mouvement du temps, disparaissent des hommes et des femmes, de tous âges, de tous rangs sociaux et de tous statuts, chacun selon l'itinéraire de son destin. Des disparitions, certaines ont des sépultures cossues. D'autres, de modestes tombes ou de simples tertres. Bon nombre n'ont ni la marque, ni la figurine symbolisant le décès. Qu'importe! Rien n'y change. Tous nous ont quittés et sont hors de notre portée. Pour laisser à la postérité des traces écrites de la construction, par l'effort et le travail, de la vie de l'homme libre qu'est l'ancien garde des



Joseph Ouabari Mariotti.



La couverture du livre.

sceaux, ministre de la justice du Congo-Brazzaville que je suis, j'ai publié, aux Editions Baudelaire, en France, une œuvre volontariste. Mes mémoires: «Ce jour-là en jeans». Une œuvre qui énonce, par ailleurs, dans les séquences de ses lignes, une perspec-

tive de gouvernance positive de la Nation congolaise, ma Nation que j'aime intensément, au regard des maux qui la tirent vers le bas, au moment où l'ouvrage est rendu public, le 7 septembre 2023. «Ce jour-là en jeans». En formule broché de 454 pages

et e-book en ligne. Livre distribué à la commande, dans toutes les librairies francophones. «Ce jour-là en jeans» est largement bien lu et est objet de diverses et libres opinions. Vous aussi, prenez connaissance de cet ouvrage. Peut-être, vous-même. Peut-être vos proches ou par une connexion du hasard de la vie, pourriez-vous vous y retrouver, au travers du parterre de nombreuses illustres personnalités congolaises et étrangères qui sont citées, dans le livre. Ecrire ses mémoires, c'est, à une période de sa vie, faire parler son cœur, son esprit et son âme. A condition de ne pas tricher avec soi-même. En rédigeant cet ouvrage, de février 2021 à mars 2023, j'ai fait parler mon cœur, mon esprit et mon âme. Je m'en serais voulu de n'avoir pas posé cet acte à l'étape où mes capacités physiques, morales et intellectuelles ne me l'auraient plus permis. L'homme n'est qu'un homme. Il finit par décliner, quoiqu'il gesticule, pour dissimuler ses faiblesses. Et Voltaire de clamer, à juste titre, que «le génie n'a qu'un siècle, après quoi, il dégénère».

Maison russe de Brazzaville

Le 55^{ème} anniversaire célébré à travers une soirée de gala

Située en plein centre-ville de Brazzaville, la Maison russe a organisé, vendredi 12 janvier 2024, sous le patronage de sa directrice, Maria Fakhruudinova, une soirée de gala, pour célébrer les 55 ans d'existence. Animée par l'orchestre symphonique Brazza Band et le groupe Rumba na bilingue, encadré par l'artiste musicien Djason, philosophe et son groupe, la soirée a connu la présence de Gervais Hugues Ondaye, commissaire général du Fespam (Festival panafricain de musique), des anciens étudiants congolais en Russie et des amoureux de la langue russe, sans oublier la communauté russe vivant à Brazzaville et les représentants des partenaires qui ont sponsorisé l'événement.



Les officiels pendant la soirée de gala.



L'orchestre Brazza Band.

Espace culturel qui fait la promotion de la culture aussi bien de la Fédération de Russie et du Congo, la Maison russe de Brazzaville existe depuis 55 ans. Anciennement appelé «Centre culturel russe», cette structure a formé beaucoup de jeunes congolais et contribue à l'amélioration du niveau de leur apprentissage de la langue russe. La directrice de la Maison russe, Maria Fakhruudinova s'est dit satisfaite pour l'intérêt que les jeunes congolais accordent à ce centre, depuis sa création en 1968. Grace à elle, «dans plusieurs départements du Congo, la langue russe est apprise». La soirée de gala consistait à mettre en valeur le travail réalisé par cette institution culturelle, en formant les jeunes à la musique, au slam et au parlé de la langue russe. Brazza Band a exécuté des classiques et des chansons populaires russes, à la grande surprise du public. Ces jeunes jouent des instruments à vent (trompette, flûte, trombone, etc). Ensuite, pendant 45 minutes, Djason Philosophe a électrisé le public avec la rumba avec ses artistes qui ont chanté en lingala et en russe. Les jeunes musiciens ont revisité les chansons de Pascal Tabu Ley et Kosmos Moutouari. «C'est une fierté pour nous de collaborer avec la Maison russe de Brazzaville», a confié Djason Philosophe, tout en souhaitant que «cette collaboration persiste». «Si nous fêtons les 55 ans de la présence de la Maison russe au Congo, dans le monde, nous fêterons les 100 ans», a précisé Maria Fakhruudinova.

U.m.c (Union des musiciens congolais)

Le bureau exécutif s'engage à lutter contre le piratage des œuvres musicales

Le bureau exécutif de l'U.m.c (Union des musiciens congolais) a adopté, vendredi 12 janvier 2023, au cours d'une réunion annuelle tenue à Brazzaville, un budget de 55 millions 325 mille francs Cfa, pour l'exercice 2024, sous le patronage de son président, Magloire Bonguili. Les parties prenantes se sont engagées à lutter contre la piraterie musicale, en synergie avec le B.c.d.a (Bureau congolais des droits d'auteurs). Elles ont, en outre, sollicité une forte implication des pouvoirs publics, dans l'élaboration des politiques culturelles de promotion de la musique locale dans le pays.

La gestion des droits d'auteur au Congo reste un frein au développement du secteur musical. Les droits éditoriaux sont mal représentés dans le pays. La piraterie musicale, associée au manque de maison de disque, rend difficile le développement de la vie des artistes musiciens, malgré quelques avancées. Selon le bureau exécutif de l'U.m.c, cette année, «des améliorations significatives des conditions de travail et de vie des artistes musiciens ont été observées, avec le paiement régulier des droits d'auteur». Mais, ces efforts doivent se poursuivre. Dans une situation où le marché congolais est infes-



Magloire Bonguili, Pape God, président de l'U.m.c.

té de revendeurs de produits non authentiques dans les mini-discothèques de rue, il serait très important de formaliser ces activités, afin que ces revendeurs travaillent avec des œuvres ori-

ginales et payent des taxes. Contrairement à la manière clandestine dont le commerce se fait actuellement, l'appareil de l'industrie culturelle devrait les réutiliser pour, cette fois, promouvoir

la vente de biens authentiques. De même, le budget du Ministère de la culture devrait également soutenir les artistes musiciens d'une certaine manière. Abordant la question du statut des artistes, le président de l'U.m.c, Magloire Bonguili, autrement appelé Pape Gode, son nom de scène, a déclaré que les artistes fondent leurs espoirs sur la prise, dans de meilleurs délais, des textes d'application, «afin de rendre effective la professionnalisation des métiers d'art». Il a salué l'implication des deux chambres du parlement dans l'adoption de la loi relative à cette problématique qui affecte les artistes musiciens de notre pays. Il s'agit de noter que tant que les protagonistes du piratage ne seront pas utilisés dans la lutte contre ce fléau, l'industrie musicale nationale restera un mirage dans le pays.

Roland KOULOUNGOU

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Can Côte d'Ivoire 2024

Une cérémonie d'ouverture haute en couleurs, qui a galvanisé les Eléphants

Le coup d'envoi de la 34^{ème} édition de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football a été donné le samedi 13 janvier 2024, à travers une magnifique cérémonie riche en couleurs et en son, dans une ambiance électrique, au Stade Alassane Ouattara d'Ebimpe, à Abidjan. Le pays hôte, la Côte d'Ivoire, qui accueille la compétition continentale de football pour la deuxième fois, n'a pas manqué de saisir cette opportunité précieuse, pour mettre en exergue la diversité de sa culture et ses atouts touristiques.

La Côte d'Ivoire a beaucoup investi pour faire de cette édition de la Can non seulement une réussite au plan sportif, mais aussi un avantage au plan économique, par le développement du tourisme. Et comme pour montrer combien les Ivoiriens sont déterminés à aller loin dans cette Can et même l'emporter, les Eléphants de Côte d'Ivoire ont frappé fort, dans leur première sortie, en infligeant un 2-0 aux Os Djurtus (Les Lycaons) de Guinée-Bissau.

Avec l'ouverture de la Can, la Côte d'Ivoire a crevé l'écran. Il n'y avait plus que les couleurs nationales ivoiriennes qui dominaient partout sur la scène. Avant le début de la cérémonie, la légende du football ivoirien, Didier Drogba, a chauffé le stade, plein de ses 60 mille places, en effectuant un tour d'honneur enflammé.



L'ouverture de la Can.

La cérémonie d'ouverture a offert des images splendides, avec des chorégraphies bien exécutées, dans des rythmes emballants. Les artistes Magic System, Yemi Alade et Mohamed Ramadan ont joué un rôle pivot, pendant l'interprétation de l'hymne officiel de la Can Côte d'Ivoire 2024, intitulé «Akwaba».

Les artistes ont ensuite laissé la place au ballon rond, pour le match d'ouverture qui a opposé la Côte d'Ivoire, pays hôte, à la Guinée-Bissau. Les Ivoiriens, déjà favoris sur le papier, ont confirmé leur supériorité en s'imposant par 2-0. Le premier but était même marqué dès la 4^{ème} minute, par Seko Fofana,

écartant ainsi le suspense durant le reste de la rencontre. Les Ivoiriens avaient déjà leur victoire dans la poche. Le deuxième but est arrivé par Jean-Philippe Krasso à la deuxième mi-temps. Une entrée réussie des Eléphants qui a mis les supporters ivoiriens en ébullition. Depuis, la Can a pris son envol.

Jusqu'à présent, on peut dire que la Can Côte d'Ivoire 2024 est dominée par les pays d'Afrique de l'Ouest. Sur 24 Nations participantes, 11 sont d'Afrique de l'Ouest et 5 ont réussi leur premier match (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali et Cap-Vert). L'Afrique centrale n'a que 4 participants (Angola, Cameroun, Guinée Equatoriale et RD Congo).

Voici les résultats issus des journées, jusqu'au mercredi 17 janvier: Nigeria/Guinée Equatoriale (1-1); Egypte/Mozambique (2-2); Ghana/Cap-Vert (1-2); Sénégal/Gambie (3-0); Cameroun/Guinée (1-1); Algérie/Angola (1-1); Burkina Faso/Mauritanie (1-0); Tunisie/Namibie (0-1); Mali/Afrique du Sud (2-0); Maroc/Tanzanie (3-0); RD Congo/Zambie (1-1).

Luze Ernest BAKALA

Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football

Jeu de rivalité entre les deux Congo: «Surveiller le Fleuve Congo»



Photo dessin les Léopards partis à la Can, les Diables-Rouges surveillent le Fleuve Congo.

Pays voisins, les deux Congo sont comme la France et la Belgique, leurs ex-puissances colonisatrices. Les peuples des deux rives du Fleuve Congo affectionnent de se tourner réciproquement en dérision, se moquer l'un de l'autre. La RD Congo est qualifiée à la Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football, qui se joue en Côte d'Ivoire. L'occasion pour l'humoriste congolais de Kinshasa, Herman Amisi, de lancer aux voisins de la rive droite, trois jours avant le coup d'envoi de la compétition, la moquerie «Surveiller le Fleuve Congo», pendant qu'ils ont pris l'avion pour Abidjan.

Les Diables-Rouges du Congo-Brazzaville n'ont pas pu se faire qualifier. Ironisant sur eux, Herman Amisi leur laisse comme travail à faire, de surveiller le Fleuve Congo, qui connaît actuellement des crues importantes provoquant des inondations qui affectent de nombreuses populations sur les deux rives. Ce que voyant, les comédiens de Brazzaville n'ont pas laissé passer. Koffi de Brazza et ses amis ont fomenté une réplique. Et depuis, l'imagination artistique est foisonnante sur la toile, autour de la notion du fleuve à surveiller, comme un jeu de ping-pong, suscitant la curiosité de part et d'autre. Mais, il faut capter le message sublime qui y est véhiculé, celui de développer le sport, pour occuper la jeunesse sagement. Car quand le sport marche, il y a moins de délinquants parmi les jeunes.

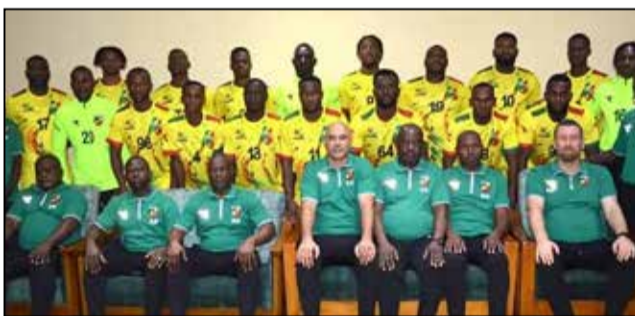
Can de handball seniors hommes Egypte 2024

Les Diables-Rouges se sont inclinés dès le premier jour, face aux Lions indomptables

La Can (Coupe d'Afrique des Nations) de handball seniors hommes, qui est à sa 26^{ème} édition, se déroule du mercredi 17 au samedi 27 janvier 2024, au Caire, capitale de l'Égypte, pays tenant du titre. La compétition, qui est aussi qualificative aux Jeux olympiques, regroupe 16 Nations réparties en quatre groupes de quatre. Le Congo est dans le Groupe B, avec l'Égypte, la Guinée-Conakry et le Cameroun. Les Diables-Rouges ont fait leur entrée en la matière dès le premier jour, mercredi 17 janvier, contre les Lions indomptables du Cameroun et ils ont été battus (21-25), par manque de préparation sérieuse.

Après une préparation chaotique au cours de laquelle ils n'ont pas pu livrer de matches tests, par insuffisance de budget, les Diables-Rouges handball seniors hommes se sont lancés dans la compétition au pif. L'équipe technique n'ayant pas eu la possibilité d'évaluer le niveau des joueurs, à travers des matches tests, programmés en Turquie et au Maroc. La sélection nationale n'a pas pu faire le déplacement dans ces deux pays, par manque de budget. Après quatre ans d'absence, les Diables-Rouges participent à la Coupe d'Afrique des Nations sans préparation conséquente.

Inquiet de la manière dont la préparation s'est faite, Jean-Patrice Pahapa, directeur technique national des Diables-Rouges, ne désespère pas. Il a gardé son optimisme, en arrivant au Caire. «Nous sommes déjà là au Caire. Mais, jusqu'à deux jours avant le départ, il y avait un petit couac, parce que le fait d'avoir manqué le départ de la Turquie nous a perturbés. Car, il était question que nous allions participer à quelques matches tests avant d'aller au Caire. Mais, le voyage n'a pu avoir lieu. Ce qui a perturbé un peu les enfants. Le staff technique était obligé d'organiser une balade au bord du fleuve, pour remettre les



les Diables-Rouges handball seniors hommes.

enfants en confiance et on les a occupés autrement. Ils sont contents de la mission qui leur est confiée. L'état d'esprit des enfants est bon. Je crois qu'ils savent ce qu'ils vont faire; ils sont en mission d'Etat; ils vont représenter le drapeau congolais et pour l'instant, rien à dire de particulier», a-t-il confié, après l'arrivée de la délégation congolaise au Caire.

«Nous sommes arrivés avec tout le groupe. Le premier match sera, pour nous, un match test et en même temps un match de qualification. Les entraîneurs vont découvrir les joueurs au fur et à mesure de la compétition et améliorer le système de jeu. Ils n'ont pas d'autre choix», a-t-il poursuivi.

Quelle entrée en la matière les Diables-Rouges pouvaient-ils faire dans ces conditions? C'est la grande question avant le match contre le Cameroun. L'issue de ce match a donné une nouvelle clé de lecture à ce qui s'est passé pendant la préparation de la Can. Les Congolais se sont inclinés, alors qu'au handball, ils se sont souvent imposés. Mais, aller à la Coupe d'Afrique, sans une préparation sérieuse, c'est une aventure désastreuse. Vraiment, il faut qu'on change cette façon de gérer le sport. Si le budget n'était pas suffisant, on pouvait préparer l'équipe même à Luanda.

L.E.B

Can Côte d'Ivoire 2024

Comment suivre tous les matches à la télévision, quand l'électricité fait le yoyo

La plus grande compétition sportive africaine bat son plein. Même si leur pays n'est pas qualifié, les Congolais adorent le football et ils suivent les matches de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) sur le petit écran. Sauf que dans les deux grandes villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire, l'instabilité du service d'électricité les contraint les mordus



Sans électricité, pas de Can à la télévision

du football à changer de quartier, à chaque fois, pour pouvoir suivre les matches de leurs choix. Les délestages, les black-out ou coupures d'électricité sont tellement devenus monnaie courante qu'on ne s'en étonne même plus. Même l'eau courante est toujours rare dans les quartiers et on n'en parle même plus. Résignés, les Congolais en sont réduits à être admiratifs de ce que la Côte d'Ivoire étale comme réalisations pour abriter la Can. Les grands travaux congolais sont devenus si petits! Et dire qu'on nous avait promis l'émergence à l'horizon 2025. Gardons espoir, il y a encore un an, peut-être qu'on va corriger ce qui ne va pas!